

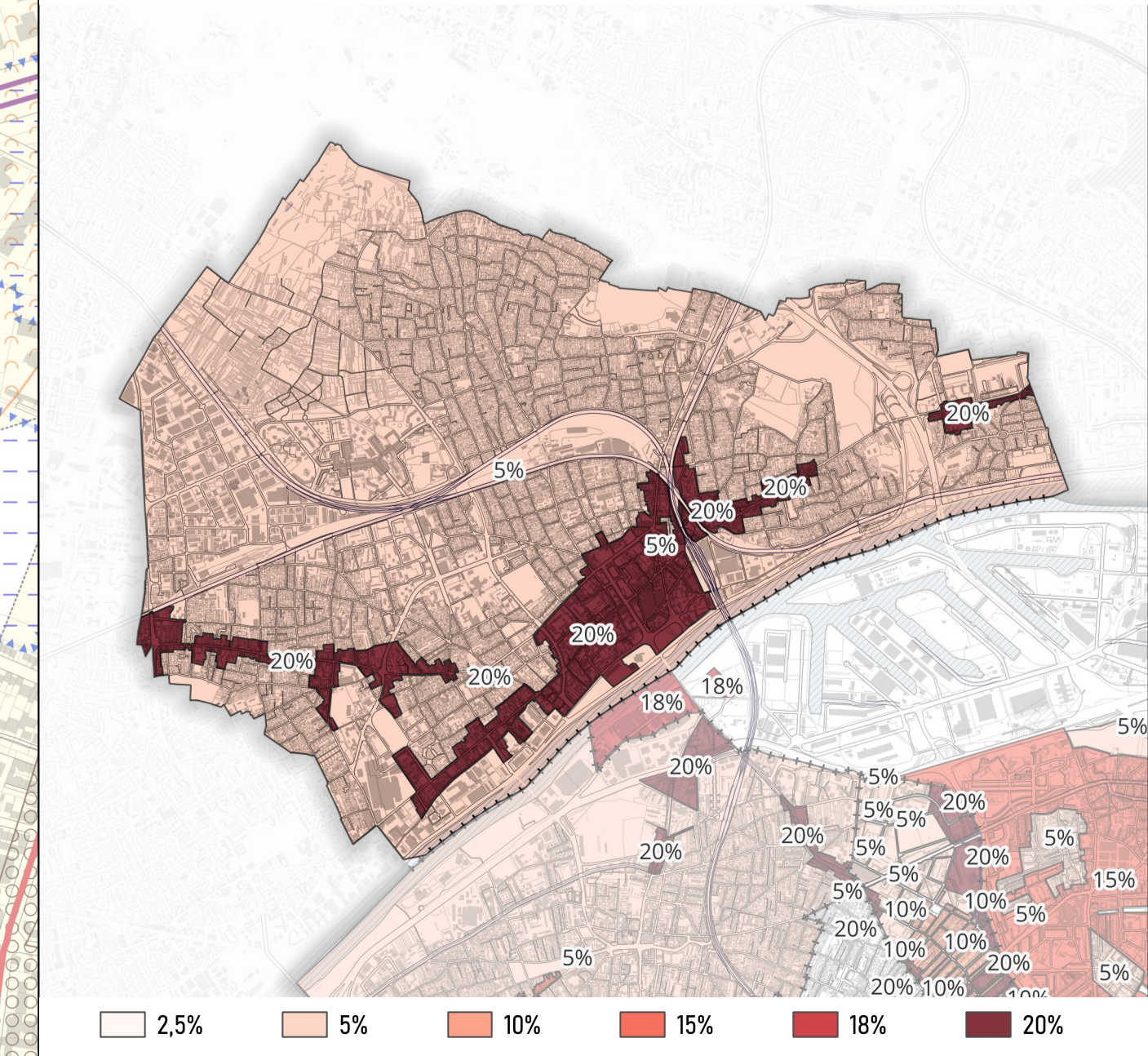
Travaux sur clôtures soumis à déclaration

Travaux de démolition soumis à permis de démolir
 Zone à risque d'exposition au plomb
 Règlement local de publicité

Annexes réglementaires au titre des articles R.153-52 et 53 du Code de l'Urbanisme

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Zone d'aménagement concerté Zone d'aménagement différé (ZAD) Périmètre projet urbain partenarial Périmètre régional d'intervention foncière Secteur d'information sur le sol Périmètre d'études Droit de préemption commercial Périmètre de sursis à statuer (LNPN) Anciennes carrières Opération d'intérêt Métropolitain Retrait gonflement des argiles - Faible Retrait gonflement des argiles - Moyen Retrait gonflement des argiles - Fort Réseau de chaleur urbain | <p>Classement sonore des infrastructures de transports terrestres
 par arrêté préfectoral du 26 mai 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> Catégorie 1 - 300 mètres de part et d'autre de l'infrastructure Catégorie 2 - 250 mètres de part et d'autre de l'infrastructure Catégorie 3 - 100 mètres de part et d'autre de l'infrastructure Catégorie 4 - 30 mètres de part et d'autre de l'infrastructure Catégorie 5 - 10 mètres de part et d'autre de l'infrastructure Secteur soumis aux nuisances sonores des infrastructures de transports terrestres |
|--|--|

Périmètre de taxe d'aménagement



Plan Local d'Urbanisme
 Intercommunal
Plui Boucle Nord de Seine
 Vu pour être annexé à l'arrêté de mise à jour n°2 du PLU

7. Informations obligatoires
 7.1.1 Plan des informations - Argenteuil

ELABORATION
 Mise à jour n°2

Argenteuil | Asnières-sur-Seine | Bois-Colombes
 Clichy-la-Garenne | Colombes | Gennevilliers | Villeneuve-la-Garenne